

Personnes responsables de l'exécution du travail:	RAPPORT n°:
Nom, Prénom: <u>VAN DAELE</u>	Membre n°: Quittance n°: <u>69831</u>
N° de TVA:	Installation: Nom:
ou n° de la carte d'identité: <u>02700416444</u>	Adresse: <u>me L. Frédeux 44</u>
Distributeur: <u>Sibelgy</u>	<u>no 30 Bal</u>
	Date de visite: <u>31/12/96</u>
	Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
Compteur: n°: index:	Nom, Prénom: <u>VAN DAELE</u>
Type de comptage: ☒ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -	Adresse: <u>me au Bois 11 110m</u>
	Demandeur: <u>idem</u>

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ R.T. ☒ de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: 2440 A Type: ais

Description du branchement: affant. reg. ch Type câble: Section: x mm²

Alimentation tableau principal: x mm² Nbre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 5

Type de prise de terre: piquets Résistance de dispersion: 27 Ohms Isolement général: 200 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>détail: voir schéma</u>	
<u>aff. et les install.</u>	

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso)

Le différentiel général était - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 31/12/1012 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
 L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso)

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes:
 VISA DU DISTRIBUTEUR:



Pour le Directeur général
 Nom, N° Agent Signature

Academe bec
0199

Personnes responsables de l'exécution du travail:	RAPPORT n°:
Nom, Prénom: <u>VAN DAELE</u>	Membre n°: Quittance n°: <u>69831</u>
N° de TVA:	Installation: Nom:
ou n° de la carte d'identité: <u>087004164447</u>	Adresse: <u>44 rue L. Friederich</u>
Distributeur: <u>Sibelgas</u>	<u>1030151</u>
Compteur: n°: index:	Date de visite: <u>31/12/96</u>
Type de comptage: ☒ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -	Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
	Nom, Prénom: <u>VAN DAELE</u>
	Adresse: <u>11 rue du Bois</u>
	Demandeur: <u>idem</u>

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire
 Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ R.T. ☒ de la Cie d'électricité
 Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: 230 A Type: 230
 Description du branchement: affair Rétro Type câble: Section: x mm²
 Alimentation tableau principal: x mm² Nbre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 6
 Type de prise de terre: piquets Résistance de dispersion: 27 Ohms Isolement général: 230 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>détail: voir schéma</u>	
<u>aff. cap. les installés</u>	

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso)

Le différentiel général était a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 31/12/1997 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
 L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso)

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes:
 VISA DU DISTRIBUTEUR:



Pour le Directeur général
 Nom, N° Agent, Signature

Personnes responsables de l'exécution du travail:	RAPPORT n°:
Nom, Prénom: <u>VAN OAELE</u>	Membre n°:
N° de TVA:	Quittance n°: <u>6483-1</u>
ou n° de la carte d'identité: <u>087009164417</u>	Installation: Nom:
Distributeur: <u>Sibelgous</u>	Adresse: <u>Rue L. Fiedoux 44</u>
	<u>1030 Bruxelles</u>
	Date de visite: <u>31/12/96</u>
Compteur: n°:	Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
index:	Nom, Prénom: <u>VAN OAELE</u>
Type de comptage: ☒ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -	Adresse: <u>11 rue au bois 1170 m</u>
	Demandeur: <u>idem</u>

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ R.T. ☒ de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de 220 V, AC, Protection branchement: 1840 A Type: au

Description du branchement: ajout de câbles Type câble: Section: x mm²

Alimentation tableau principal: x mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 5

Type de prise de terre: propre Résistance de dispersion: 27 Ohms Isolement général: 200 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>détail: voir schéma</u>	
<u>Al. est pas installée</u>	

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso)

Le différentiel général était - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 31/12/2001 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
 L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso)

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes:
 VISA DU DISTRIBUTEUR:



Pour le Directeur général
 Nom, N° Agent, Signature

[Signature]
0199



LIMPENS S.A.-N.V.

Rue Barastraat 71
Bruxelles 1070 Brussel

AFFAIRE / ZAAK

N° / N°

DATE / DATUM

31.12.96

IMMEUBLE A TROIS APPARTEMENTS

RUE L. FREDERIC, 44
1040 BRUXELLES

PLANS & SCHEMA ELECTRIQUES

ORGANISME AGREE : AIB

PROPRIETAIRE : VANDAELE ch
Rue du Buis, 11
1170 Bxl

le 31/12/96



LIMPENS S.A.-N.V.

Rue Barastraat 71
Bruxelles 1070 Brussel

AFFAIRE / ZAAK *MAISON RUE L. FREDERIC*

N° / N° *44, A 1040 BRUXELLES*

APPARTEMENT REZ

DATE / DATUM

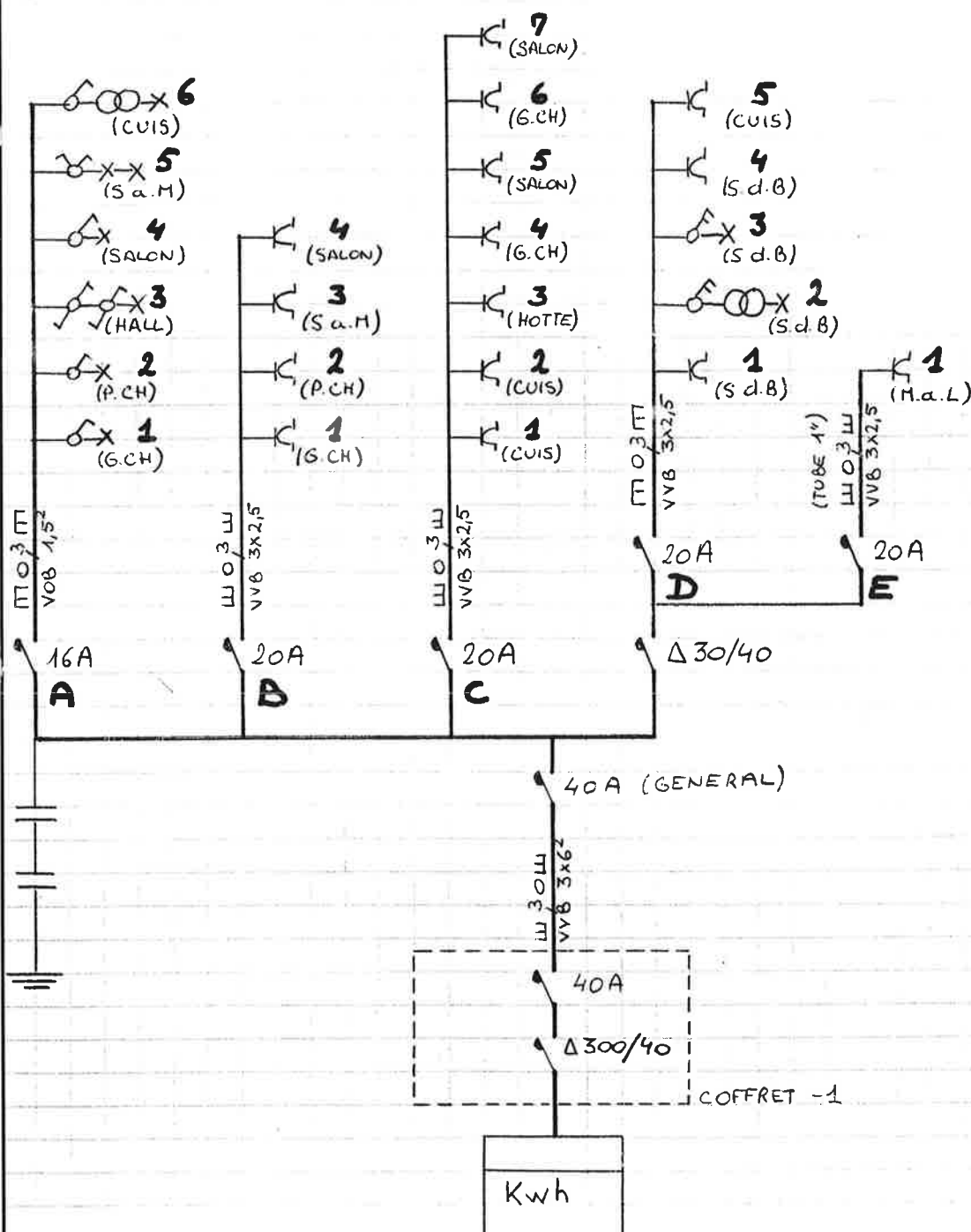
SCHEMA UNIFILAIRE

L'ORGANISME AGREE:

L'INSTALLATEUR: *VANDAELE CH - ING*

RUE DU BUIS, 11

1170 BRUXELLES



3x II (hotte)

C3

FRIGO

C2

C1

D5

x2

A5

A6

A3

B3

x2

B4

x2

X F5

(CIRCUIT +1)

A4

A5

TEL +

x2

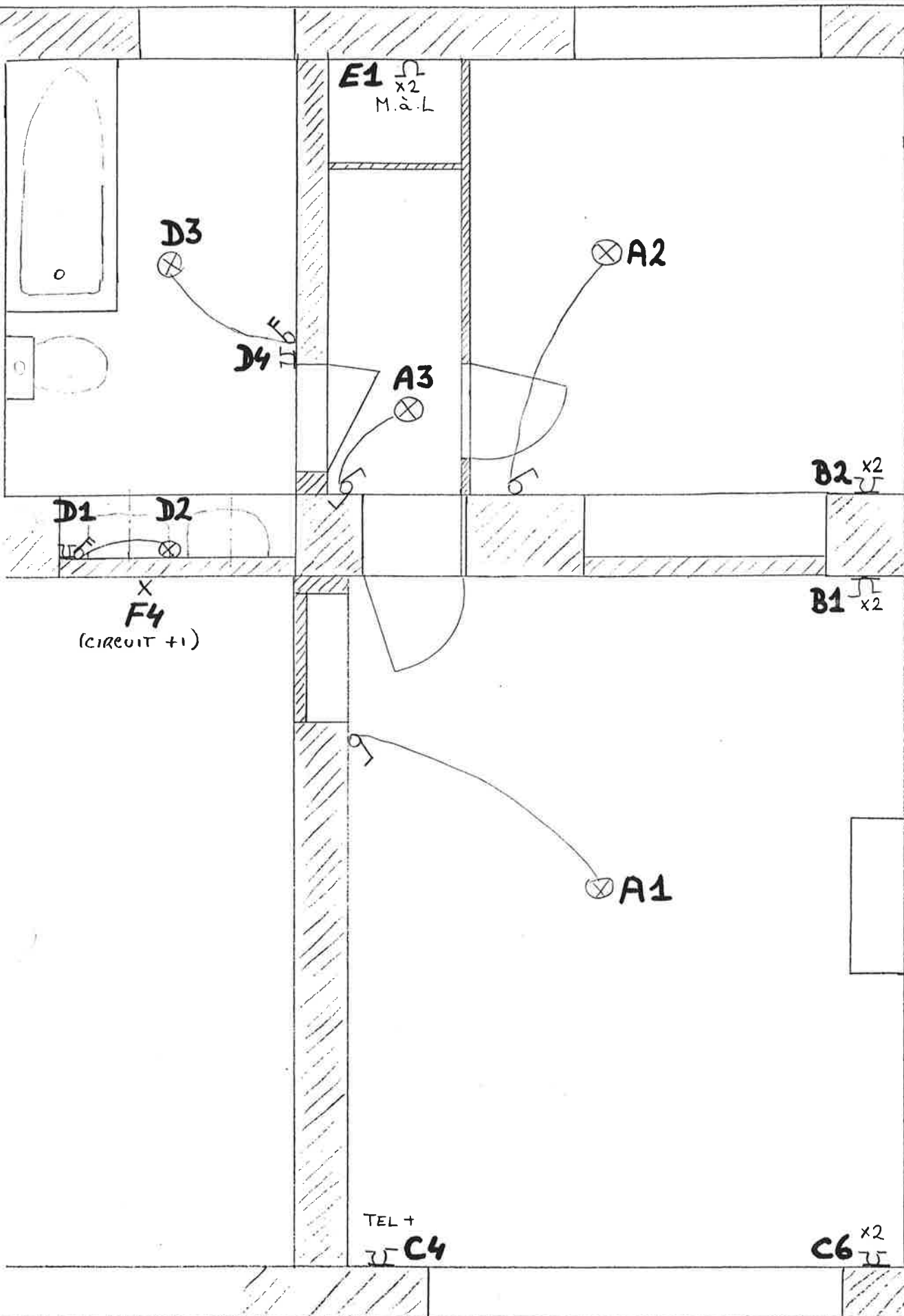
C5

C7

x2

h=351

APPARTEMENT REZ
RUE L. FREDERIC, 44
1040 BXL



h = 243

APPARTEMENT REZ (E/S)
RUE L. FREDERIC, 44
1040 BXL

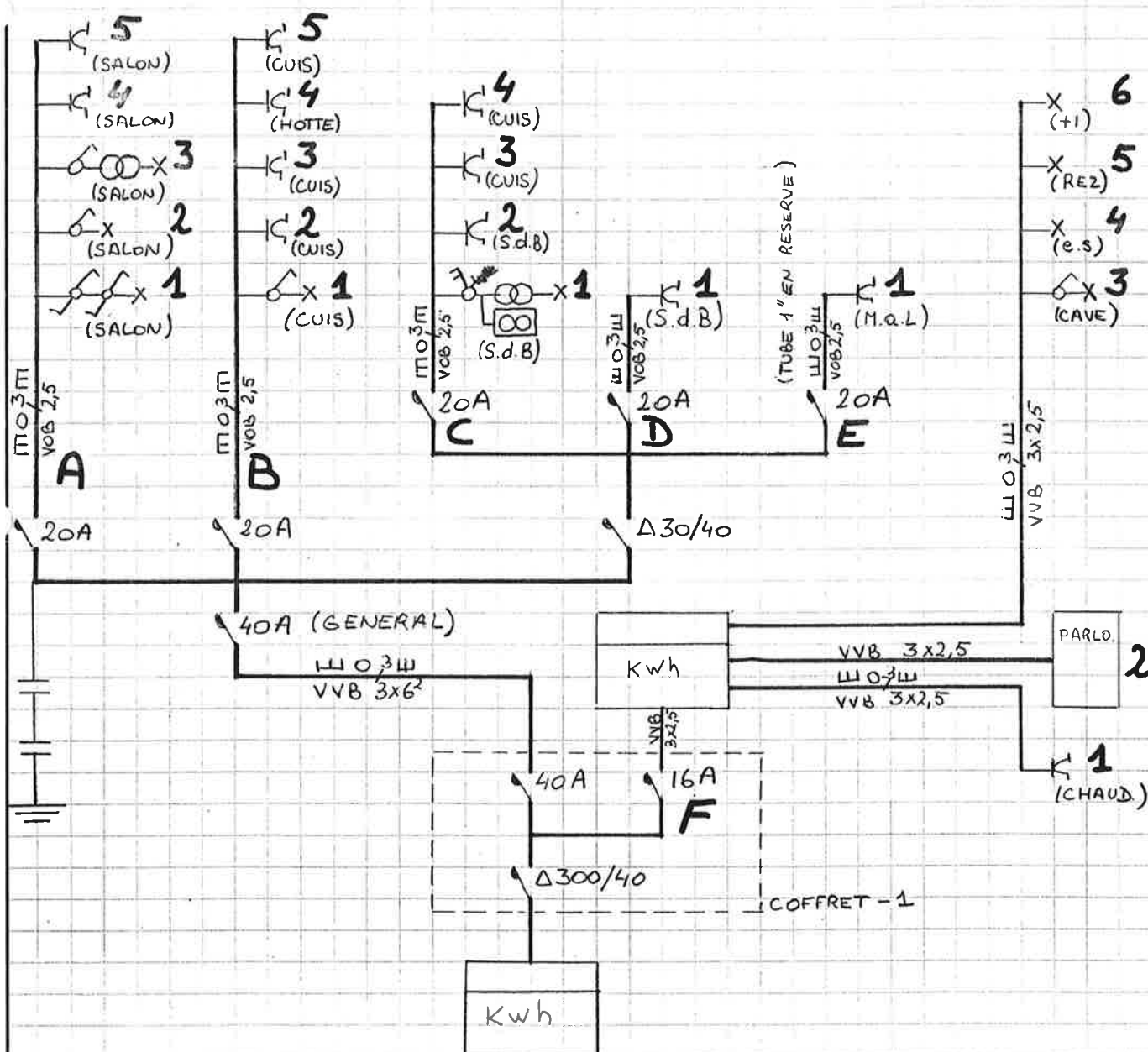
SCHEMA UNIFILAIRE

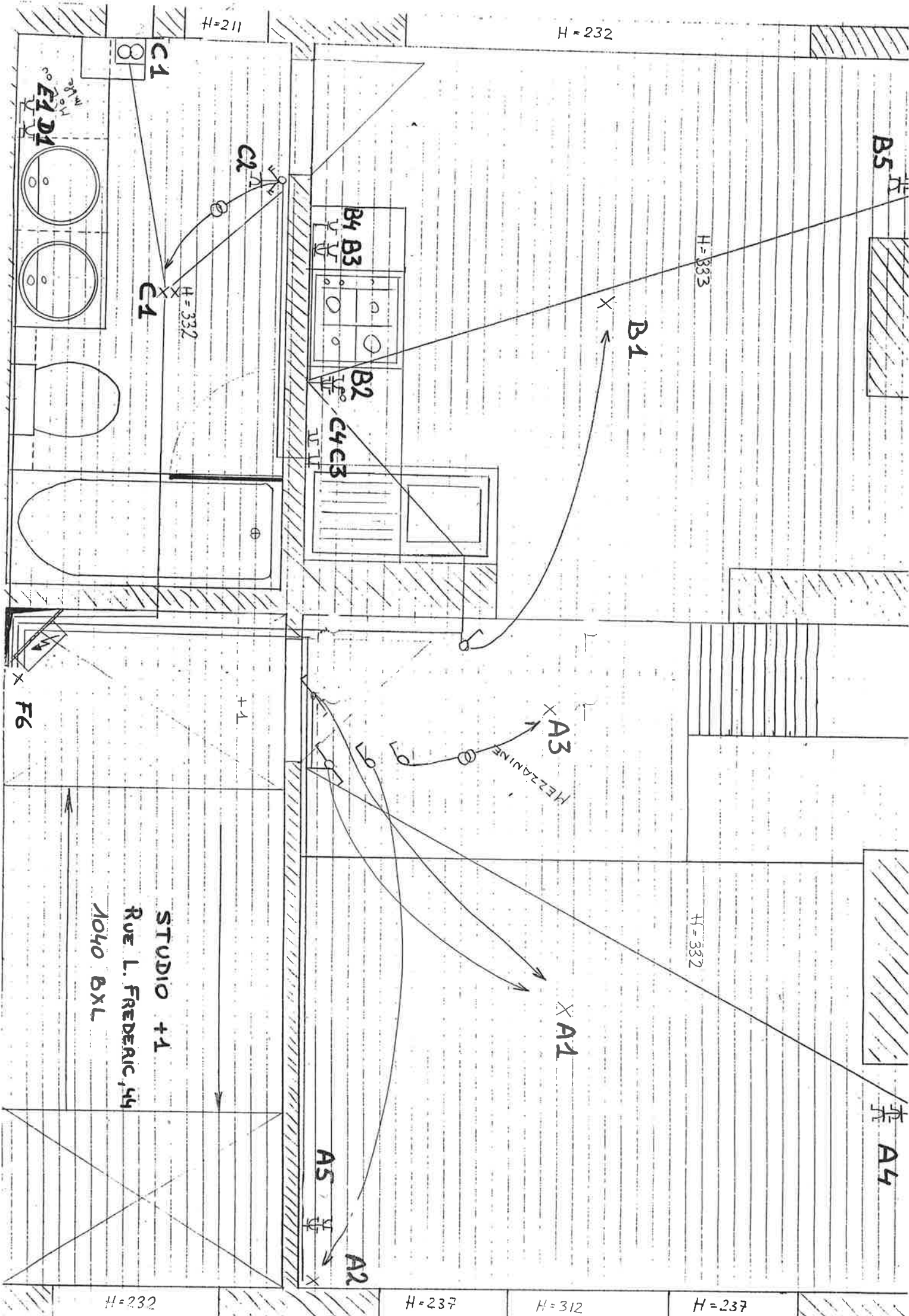
L'ORGANISME AGREE :

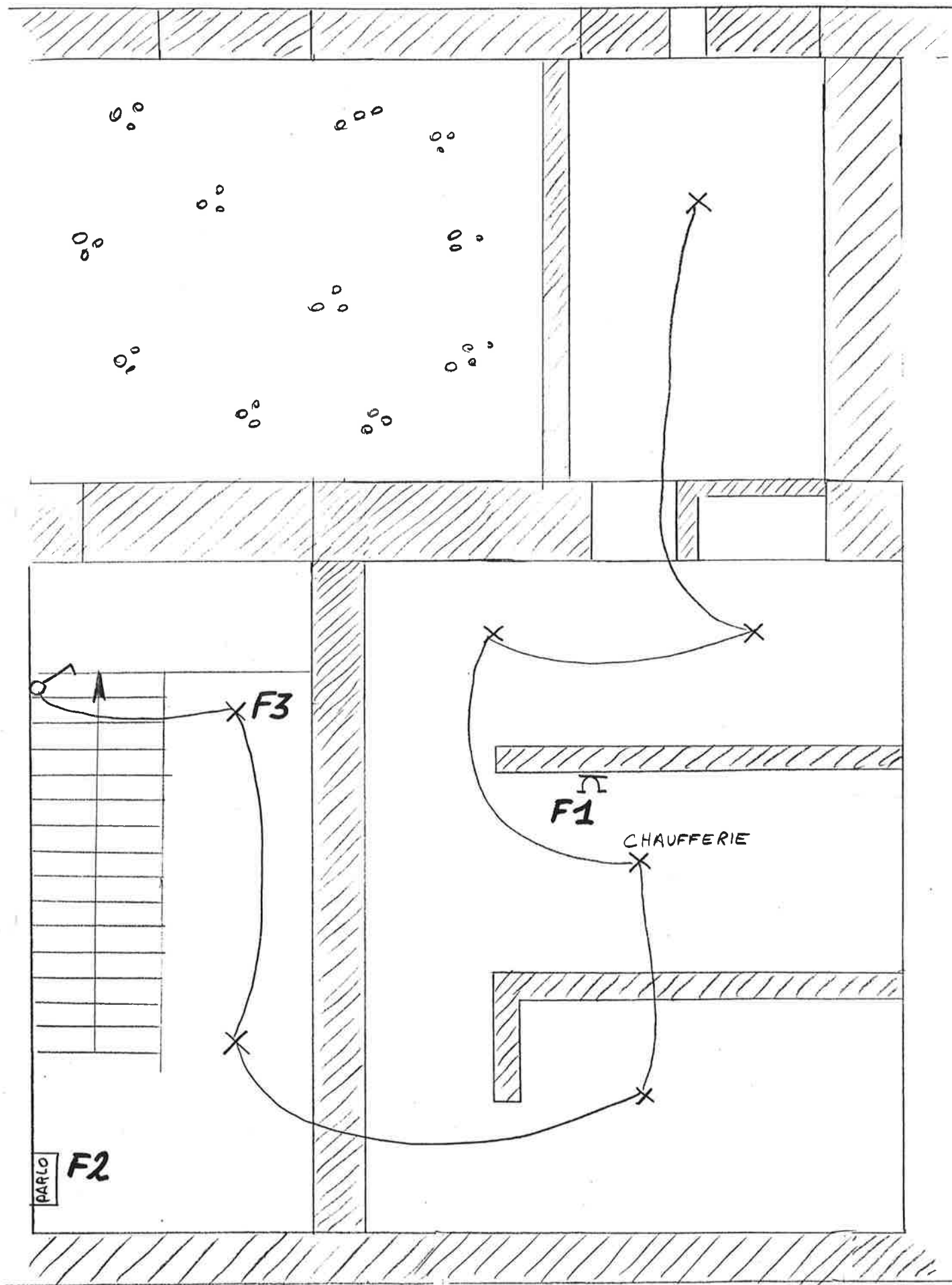
L'INSTALLATEUR: VANDAELE CH. - ING

RUE DU BUIS, 11

1170 BRUXELLES







CAVES (CIRCUIT +1)
RUE L. FREDERIC, 44
1040 BXL



LIMPENS S.A.-N.V.

Rue Barastraat 71
Bruxelles 1070 Brussel

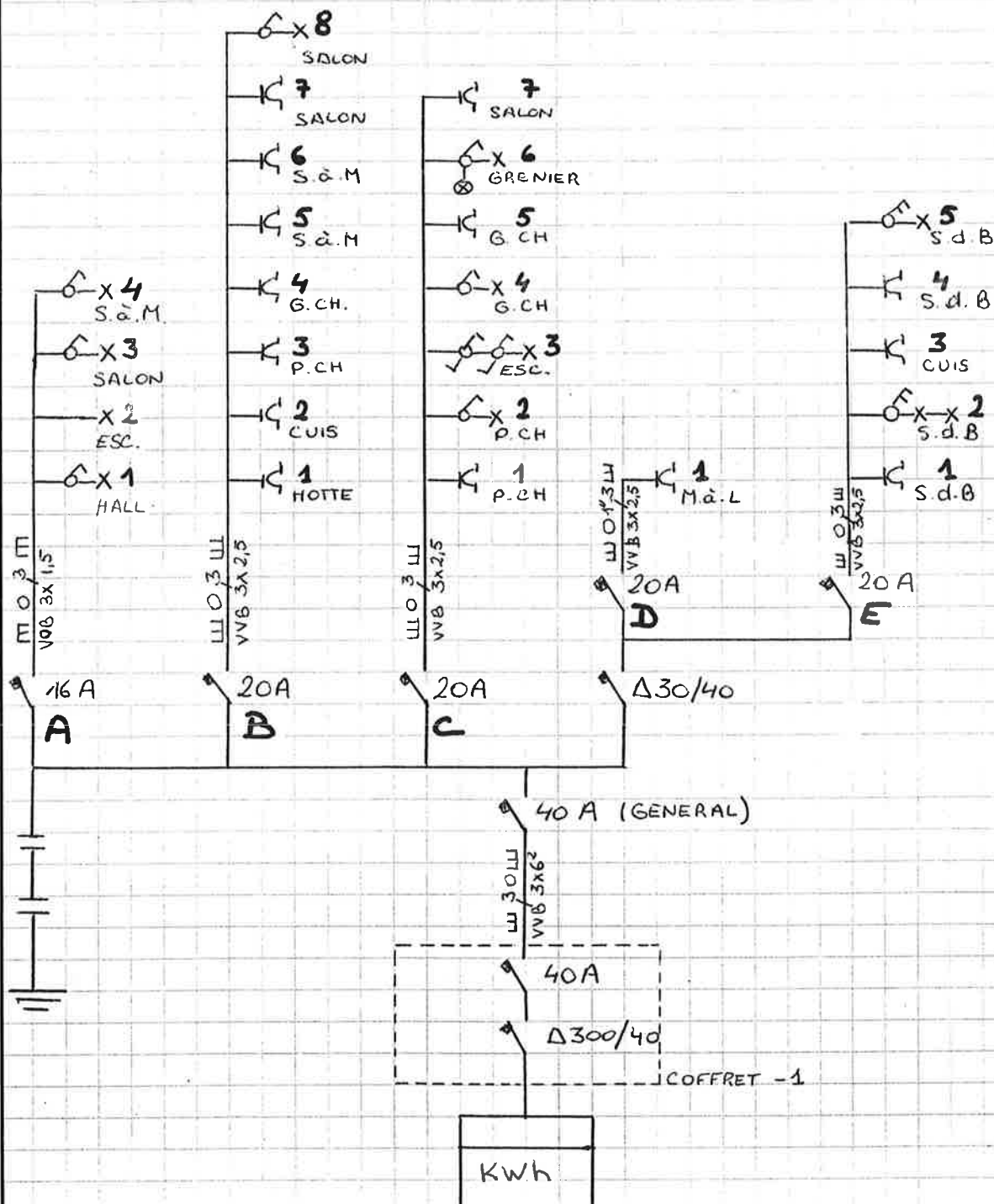
AFFAIRE / ZAAK **MAISON RUE L. FREDERIX**
N° / N° **44, A 1040 BRUXELLES**
APPARTEMENT 2^e ETAGE

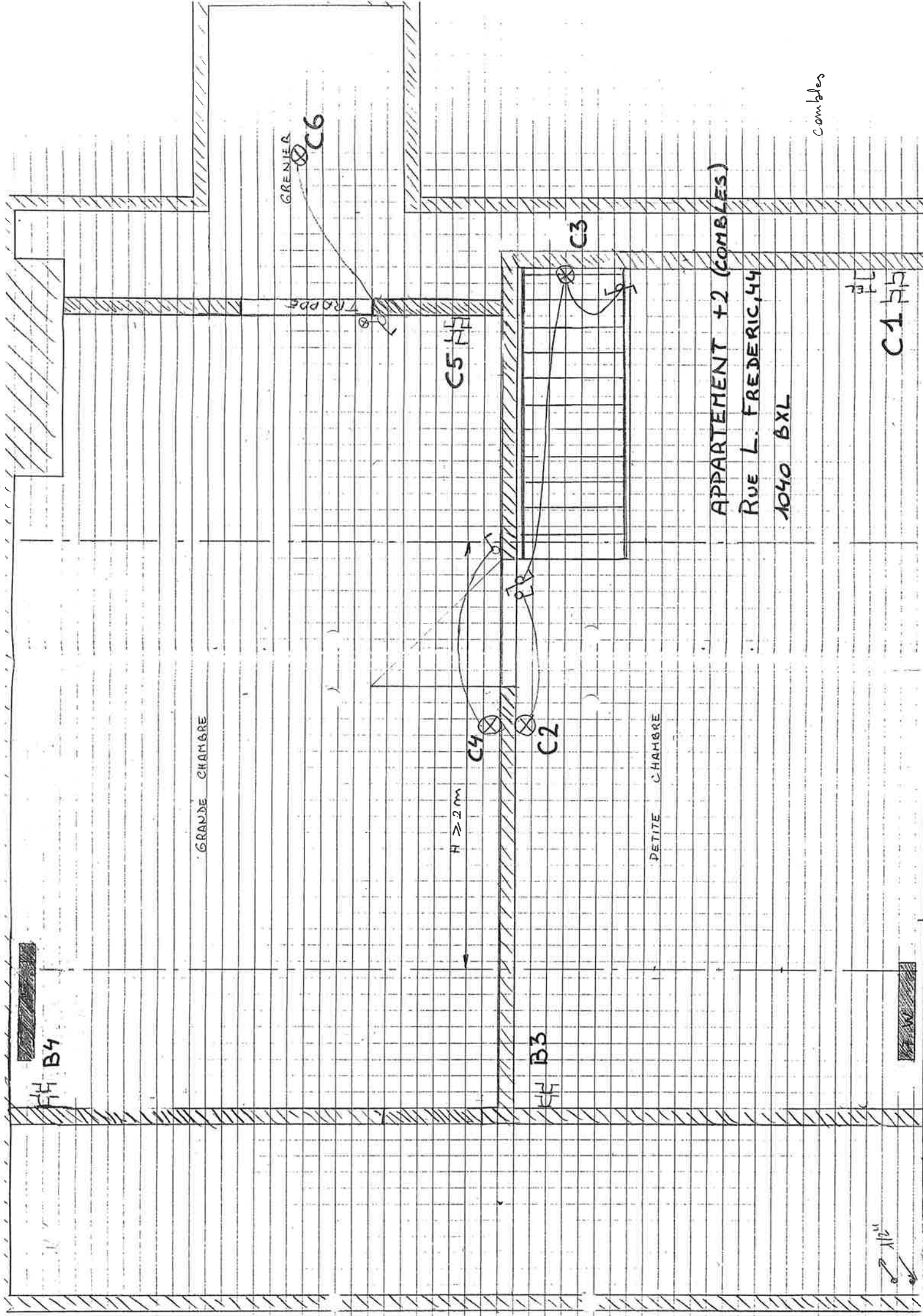
DATE / DATUM

SCHEMA UNIFILAIRE

L'ORGANISME AGREE :

L'INSTALLATEUR : VANDAELE CH. ING.
RUE DU BOIS, 11
1170 BRUXELLES





GRENIER
C6

Ramp

C5

C3

C4

C2

PETITE CHAMBRE

GRANDE CHAMBRE

H > 2m

B3

B4

APPARTEMENT +2 (COMBLES)

Rue L. FREDERIC, 44

1040 BXL

combles

73

C1

112

B5
B6
B7
B8

S à M
H=255

H=254
SALON

CUIS

B2 B1
E3
Pige

S d B
H=255

APPARTEMENT +2
R. L. FREDERIC, 44
1040 BXL

+2
HALL

A4
A3

E5

